

## CORPS : Professeur de lycée professionnel

Discipline : P8013 - ECO.GE.VEN

### Données générales (toutes zones géo. confondues)

<b>Nombre de participants</b>	<b>9</b>
<i>Dont participation volontaire</i>	5
<i>Dont participation obligatoire</i>	4

<b>Nombre de Satisfaits</b>	<b>5</b>
<i>Dont mutations sur établissement</i>	5
<i>Dont mutations sur ZR</i>	0

<b>Nombre de Mutations</b>	<b>5</b>
<i>Dont mutations sur établissement</i>	5
<i>Dont mutations sur ZR</i>	0

<b>Taux de satisfaction</b>	<b>55,56%</b>
-----------------------------	---------------

<b>Taux de mutation</b>	<b>55,56%</b>
-------------------------	---------------

**Périmètre :**

*Participants : nombre d'agents candidats à la phase intra-académique du mouvement*

*Participation obligatoire : agents entrants dans l'académie, stagiaires, mesures de carte scolaire et réintégrations (yc les agents sans affectation définitive)*

*Taux de satisfaction : part des participants obtenant une affectation sur l'un des vœux émis à l'issue de la phase intra du mouvement (hors extension)*

*Taux de mutation : part des participants obtenant une affectation à l'issue de la phase intra du mouvement (sur vœu exprimé ou en extension)*

### Barres d'entrée dans les zones géographiques

COTE D'OR		NIEVRE		SAONE ET LOIRE		YONNE	
ZG - DIJON	[900-1099]			ZG - CHALON SUR SAONE	35	ZG - AUXERRE	[1500 et +]
DPT - 21 COTE D'OR	[900-1099]			DPT - 71 SAONE ET LOIRE	35	DPT - 89 YONNE	[1500 et +]

*Barre d'entrée : barème le plus petit des candidats mutés sur une zone, quel que soit le type de vœu qui permet au candidat d'entrer dans la zone (hors postes spécifiques & intras - barème arrondi si nb mutés >1, intervalle de barème si nb mutés =1)*